



## **Adopter une politique d'éducation et d'accueil plus sociale Partie 2 : Soutenir les innovations du terrain**

Anne-Françoise Dusart, décembre 2012

Les structures d'Education et d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) sont encore aujourd'hui largement sous-utilisées par les familles fragilisées. En cause, la pénurie de places d'accueil mais aussi les politiques et procédures d'inscription encore trop peu guidées par des critères de priorité prenant en compte la diversité et la complexité des situations sociales. Ceci est injuste à plus d'un titre, en regard des bénéfices que procure, pour l'enfant et pour ses parents, la fréquentation de ces structures sur le plan économique, éducatif et social (Dusart, 2007). Des solutions existent, pourtant, pour inciter ou encourager les structures d'EAJE à revisiter leur politique d'accès à la lumière des enjeux d'accessibilité et d'inclusion sociale. Une étude flamande à Bruxelles (Vandenbroeck & Geens, 2011), commanditée par la VGC<sup>1</sup>, a récemment mis en lumière l'efficacité en la matière de politiques publiques combinant les approches top-down (descendantes) et « bottom up » (ascendantes).

Les efforts soutenus conjointement par des mesures de pression « d'en haut » (condition pour obtenir un financement, une reconnaissance, une possibilité d'extension de places) et de soutien aux initiatives et à l'innovation du terrain sont bel et bien porteurs de résultats (Vandenbroeck, M. & Geens, N., 2011). Une telle combinaison de mesures permet d'apporter une réponse plurielle aux phénomènes complexes en jeu. Elle s'avère propice à l'évolution des mentalités (vers une prise de conscience croissante de la fonction sociale des structures d'EAJE) et des pratiques d'accueil (vers une meilleure accessibilité et qualité de l'accueil à destination de toutes les familles, renforçant ainsi le rôle d'inclusion sociale qu'ont à remplir les structures d'EAJE (Dusart, 2012).

Ce constat flamand à Bruxelles plaide pour un renforcement de mesures similaires existant en Fédération Wallonie-Bruxelles, et notamment en ce qui concerne le soutien des initiatives de terrain. Mais qu'en est-il aujourd'hui ?

---

<sup>1</sup> Vlaamse Gemeenschap Commissie, Commission Communautaire Flamande.

## La démarche ascendante émanant des structures d'EAJE

On le sait, en Fédération Wallonie-Bruxelles, de nombreuses structures d'EAJE ont développé de longue date une politique sociale d'admission et d'accueil ; c'est le cas notamment des haltes-accueils, dont l'essence même repose sur cette dimension sociale et de proximité (Dusart AF., 2007). Ces structures, si elles sont aujourd'hui largement connues - et en passe d'être reconnues dans le cadre d'une réglementation -, ne sont pas les seules, loin s'en faut, tant dans le secteur de l'accueil des tout-petits que dans celui de l'accueil durant le temps libre ou encore à l'école. De nombreuses équipes travaillent activement dans une optique d'ouverture à toutes les familles (et en particulier aux plus fragilisées d'entre elles) et développent des pratiques concrètes permettant d'accueillir celles-ci de manière effective.

D'autres structures d'EAJE, conscientes des enjeux liés à leur accessibilité, souhaitent s'engager dans cette voie mais ne disposent pas nécessairement des outils leur permettant de le faire. Différents projets ont vu le jour pour soutenir et accompagner ces équipes dans leur démarche vers une plus grande accessibilité ; citons notamment, à Bruxelles, le projet *Extrascolaire sans barrière*, mené par BADJE<sup>2</sup> depuis 2010, qui propose aux équipes d'accueil durant le temps libre (ATL), des cycles de formation pour aider celles-ci à rendre leurs activités plus accessibles aux publics vivant la pauvreté. Ou encore le projet *Accueil pour tous*, au sein duquel le RIEPP<sup>3</sup> accompagne depuis 2011 cinq équipes de milieux d'accueil de la petite enfance bruxellois dans la réflexion et la mise en place de pratiques d'accueil permettant d'accueillir toutes les familles, et plus particulièrement les plus fragilisées d'entre elles. D'autres projets allant dans le même sens sont menés dans le cadre scolaire ; c'est par exemple le cas du projet OLC, « Ouverture aux Langues et Cultures », dont l'objectif est de renforcer la langue maternelle des enfants pour améliorer l'apprentissage du français et d'une manière plus globale pour permettre à un plus grand nombre d'enfants d'accéder à la réussite scolaire. Dans ce cadre, les écoles qui le souhaitent peuvent proposer des cours d'Ouverture aux Langues et Cultures. Dans l'enseignement fondamental, ces cours sont donnés pendant les heures de classes habituelles et s'adressent à tous les enfants de la classe ; ils sont donnés conjointement par l'instituteur et par l'enseignant OLC (issu d'un des 8 pays<sup>4</sup> ayant des accords de partenariats avec la Fédération Wallonie-Bruxelles), avec l'objectif de développer des activités d'éducation à la diversité culturelle.

Des projets tels que ceux menés par BADJE ou le RIEPP sont des expériences pilotes. Celles-ci, par essence, sont menées à échelle relativement restreinte, c'est-à-dire avec un petit nombre de structures participantes sur un territoire géographique limité. Elles ont pour objectif d'expérimenter le dispositif mis en place pour accompagner les équipes, d'en déterminer les conditions de faisabilité et les modalités les plus efficaces, d'identifier les difficultés et les freins susceptibles d'entraver sa mise en œuvre, d'en évaluer les résultats

<sup>2</sup> Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance, <http://www.badje.be>

<sup>3</sup> Réseau des Initiatives Enfants-Parents-Professionnels, <http://www.riepp.be>

<sup>4</sup> Chine, Espagne, Grèce, Italie, Maroc, Turquie, Portugal et Roumanie

concrets et enfin - autre démarche ascendante - d'établir des recommandations à destination des instances politiques pour faire évoluer les cadres réglementaires et financiers, de manière à reconnaître et soutenir les innovations du terrain, notamment en levant certains obstacles administratifs ou financiers, et à élaborer les bases d'une extension et d'une généralisation de la démarche à plus grande échelle.

## Des résultats utiles

Ces projets, toujours en cours actuellement, engrangent des résultats probants; ils ont d'ores et déjà permis d'identifier une série d'éléments facilitateurs et de freins dans la démarches des lieux d'EAJE vers une plus grande accessibilité.

Parmi les éléments facilitateurs, il faut par exemple mentionner le programme de formation continue des professionnels de l'accueil 0-12 ans, soutenu par l'ONE, et en particulier les formations axées sur l'accueil de la diversité. Ce programme de formation, accessible gratuitement, permet d'initier ou de renforcer la réflexivité des professionnels, parallèlement au travail d'accompagnement des équipes sur le terrain.

Ce qu'il ressort en particulier concernant le développement de la réflexivité, c'est l'importance, pour les professionnels, de pouvoir se décentrer sur le plan physique, intellectuel et émotionnel, et confronter leurs pratiques et leurs savoirs pratiques avec ceux de pairs travaillant dans d'autres contextes géographiques, institutionnels ou historiques, avec d'autres contraintes ou d'autres libertés, d'autres publics, d'autres moyens, d'autres objectifs ou projets spécifiques, mais toujours avec le même centre commun de préoccupations : la qualité de l'accueil pour chaque enfant et chaque famille. Certaines démarches formatives inspirées des groupes de développement professionnel permettent de répondre à ce besoin de décentrage et de « frottement des pratiques entre elles ». C'est par exemple le cas des voyages d'études<sup>5</sup>.

Un second élément essentiel est mis également en évidence : l'importance, pour les équipes qui démarrent un projet vers plus d'accessibilité, d'être accompagnées. La forme, le contenu de cet accompagnement et les personnes qui le mettent en œuvre varient selon le projet ou les étapes de celui-ci : il s'agit selon les cas de soutenir, stimuler, encourager, outiller, conforter et valoriser les acteurs par rapport à leur démarche d'ouverture. C'est ce que font de longue date les coordinateur(trice)s accueil de l'ONE, de même que les conseillers pédagogiques. C'est ce que visent aussi, de manière plus ciblée sur les questions liées à l'accessibilité, des actions telles *qu'Extrascolaire sans barrière* ou *Accueil*

---

<sup>5</sup> Voir à ce propos DUSART, AF., Le co-développement : perspectives innovantes pour former des praticiens réflexifs. L'exemple des lieux d'éducation et d'accueil du jeune enfant, Analyse n° 16/2012 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, décembre 2012.

<http://www.riep.be/spip.php?article79>

*pour tous*. L'impact de ces actions s'observe à différents niveaux : évolution des représentations et des mentalités concernant la diversité des familles, développement et/ou renforcement de la réflexivité des professionnels, activation d'une dynamique d'équipe autour de l'accessibilité, et plus concrètement, mise en place de pratiques davantage axées sur la dimension sociale de l'accueil, propices à l'ouverture à toutes les familles.

Parmi les freins, on ne peut ignorer, entre autres, le peu de temps prévu pour les réunions d'équipe et autres temps de concertation hors de la présence des enfants ; ce temps est pourtant essentiel pour construire collectivement, dans une démarche réflexive et cohérente, un projet d'accueil à dimension sociale dans lequel chaque professionnel se retrouve et auquel il puisse adhérer.

De même, ouvrir la structure d'EAJE à une plus grande diversité des familles, et donc notamment aux plus fragilisées d'entre elles, entraîne l'augmentation du nombre de familles avec lesquelles un travail social peut s'avérer nécessaire, parfois de manière très conséquente, et donc l'augmentation de la charge de travail du travailleur social au sein des lieux d'EAJE. Il est donc crucial que cette augmentation de la charge de travail soit reconnue et prise en compte financièrement par les pouvoirs subsidiaires.

La voix « bottom-up » du terrain apparaît donc ici essentielle : en relayant « vers le haut » les résultats et enseignements issus notamment de ces expériences pilotes, elle permet d'orienter les décisions politiques quant à la poursuite, l'extension et la pérennisation de processus enclenchés à une échelle expérimentale.

## Références bibliographiques

Accueil pour tous : l'inclusion sociale commence à la crèche, dossier in Grandir à Bruxelles, Cahiers de l'Observatoire de l'enfant, n°26, hiver 2011-2012

Badje, « L'extrascolaire sans barrière » 2010-2011, Rapport d'activités, Bruxelles, 2011.

[http://www.badje.be/pdf/rapport\\_activites/resume\\_ESB\\_2011.pdf](http://www.badje.be/pdf/rapport_activites/resume_ESB_2011.pdf)

DUSART, AF., Le co-développement : perspectives innovantes pour former des praticiens réflexifs.

L'exemple des lieux d'éducation et d'accueil du jeune enfant, Analyse n° 16/2012 du RIEPP,

Bruxelles-Louvain-la-Neuve, décembre 2012. <http://www.riep.be/spip.php?article79>

Dusart AF., Adopter une politique d'accueil plus sociale dans les lieux d'EAJE : l'exemple flamand à Bruxelles Analyse n° 12/2012 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, décembre 2012.

<http://www.riep.be/spip.php?article77>

Dusart, A.-F., Accueil atypique en Communauté française : à la recherche des conditions optimales d'accueil, vers une politique d'égalité d'accès pour tous, Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance, Bruxelles, décembre 2007. Téléchargeable sur

[http://www.cereasbl.be/IMG/pdf/CERE\\_rapport\\_recherche\\_accueil\\_atypique.pdf](http://www.cereasbl.be/IMG/pdf/CERE_rapport_recherche_accueil_atypique.pdf)

Vandenbroeck, M. & Van Nuffel, K. (2006). Cartografie van de Nederlandstalige Brusselse Kinderopvang. Gent - Brussel: UGent - VGC. Les principales conclusions de cette étude ont également fait l'objet d'une publication scientifique: Vandenbroeck, M., De Visscher, S., Van Nuffel, K., & Ferla, J. (2008). Mothers' search for infant child care: the dynamic relationship between availability and desirability in a continental European welfare state. *Early Childhood Research Quarterly*, 23(2), 245-258.

Vandenbroeck, M. & Geens, N. (2011). Cartografie van de Nederlandstalige Brusselse kinderopvang 2. Evoluties 2005 - 2010 . Gent - Brussel: Vakgroep Sociale Agogiek UGent - VGC. Traduction en français téléchargeable sur <http://www.riep.be>

Tout dans ce texte peut être cité ou mentionné librement, à condition d'en citer la source de la façon suivante :

DUSART, AF., Adopter une politique d'éducation et d'accueil plus sociale. Partie 2 : Soutenir les innovations du terrain, Analyse n° 13/2012 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, décembre 2012.